

La Saga d'une marque : Cibié

La marque est créée en 1919 sous le nom de *Société des projecteurs Cibié* par Léon Cibié.

À l'âge de 18 ans, il installe ses premiers phares électriques au théâtre de l'Éden à Paris puis propose ses produits au monde aéronautique avant de lancer les premiers phares électriques pour automobile, à une époque où l'acétylène était la seule source lumineuse. L'entreprise se développera quand sont fils Pierre, sortant de l'École polytechnique, apportera à la société, constituée de 100 salariés, ses connaissances acquises.

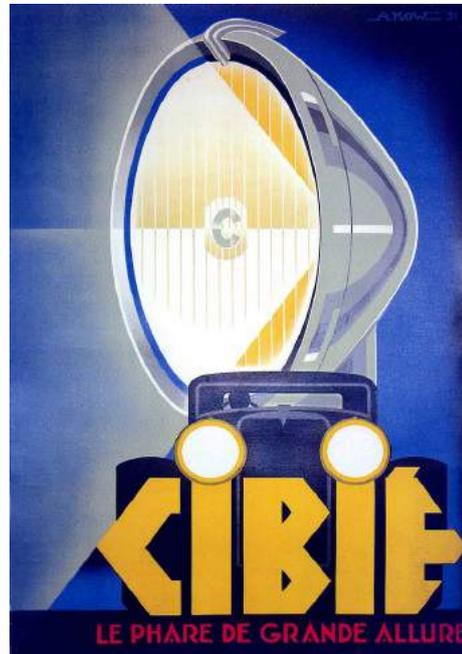


Près de 150 brevets ont été déposés par Cibié.

Son premier brevet date de 1931. Il concerne la mise en œuvre de la lumière polarisée pour supprimer la gêne occasionnée par l'éblouissement lors du croisement de deux véhicules. À l'époque tout le monde roulait la nuit en " pleins phares ". Cette solution technique innovante ne put malheureusement être appliquée, les conditions technologiques de réalisation de l'époque ne le permettant pas.

1933 : répartition optique des stries sur la glace des projecteurs. - Le faisceau de lumière émis par le projecteur était étalé sur la largeur de la route grâce aux stries

(dioptries) réparties par moulage sur la surface de la glace.



1936 : régloscope. - Boîte optique permettant de contrôler les projecteurs. On peut voir cet appareil dans presque tous les garages, stations- service et ateliers de concessionnaires.



1947 : code européen. - En introduisant dans la lampe du projecteur un écran obturant une partie du faisceau émis, donne la possibilité de diminuer l'éblouissement tout en relevant de 15° à droite (à gauche pour l'Angleterre) la partie de la plage éclairante sur le côté de la route. Cette solution, définitivement adoptée par l'Europe en 1957, s'est étendue à tout le parc automobile du continent, améliorant nettement la sécurité en conduite de nuit.

1956 : projecteur rectangulaire. - Permet d'équiper les R16 et les Ami 6, premières voitures au monde, en 1960 et 1961, à être munies de projecteurs rectangulaires, donnant la possibilité d'abaisser le profil du véhicule, améliorant ainsi le Cx.

En 1940, les trois principaux fabricants de projecteurs d'automobiles sont en France et, dans l'ordre, Marchal, Ducellier, Cibié. Trente ans après, en 1970, Cibié sera en tête très largement devant Marchal et Ducellier.

Pierre Cibié fut un des pionniers européens pour la normalisation et la réglementation de tous les produits fabriqués par sa société.



En 1972, Pierre Cibié dirigeait un groupe d'environ 4 000 personnes qui fabriquait 10 millions de projecteurs par an, équipant des voitures de toutes marques et de tous pays. Parallèlement, les produits de la marque montés sur les voitures de courses d'endurance (Vingt-Quatre Heures du Mans) et de rallyes (Monte-Carlo, Tour de Corse, Rallye de l'Acropole, Course panaméricaine, Safari du Kenya, etc.) accompagnaient, pour le grand public, la réputation acquise auprès des constructeurs.



Lorsqu'en 1977 Pierre Cibié se retire des affaires et vend son groupe à Ferodo (plus tard dénommé Valeo), la société Cibié fait partie des trois premiers groupes mondiaux de fabrication de projecteurs pour automobiles.



D'après un article d'André Blanche, Wikipédia et le monde de l'aviation

La Galette des Rois. (Le 7 janvier 2018).

C'est dans une ambiance amicale que notre assemblée générale annuelle s'est déroulée au restaurant le patio.



Suite à cette assemblée générale le bureau c'est réuni et se compose de 7 membres.

- Président : Henry Babuchon
- Trésorière : Michèle Duciel
- Trésorier adjoint : Alain Remy
- Secrétaire (Compte rendus): Alain Blanchard

- Secrétaire (administrative) : Anne

Marie Grimal

- Secrétaire (communication avec les adhérents) : Guy Antoine
- Secrétaire (gazette et road-book) : François Lestrade

Un peu d'humour

Tant que mon patron fera semblant de bien me payer, je ferai semblant de bien travailler.

Une blonde monte dans un taxi.

Elle demande au chauffeur :

- A quoi ça sert, dit elle en montrant l'emblème Mercedes.
- Ca sert à viser les mémés sur les passages piétons dit il.

Justement ils tombent sur une mémé au passage piéton suivant, le chauffeur fait semblant de la viser mais donne un coup de volant au dernier moment pour l'éviter, mais il entend un « BOUM ! ».

-Qu'est ce que c'est ça ?

Et la blonde répond :

- J'ai ouvert la portière sinon vous l'auriez ratée.

A Venir

Février :

- dimanche 4 février : *Rassemblement mensuel.*
- vendredi 9 et samedi 10 : **Rétromobile.**



Mars :

- dimanche 4 mars : *Rassemblement mensuel.*
- dimanche 11 mars : **Sortie de Printemps.**
- samedi 24 mars : **3^{ème} Traversée du Grand Poitiers.**



Avril :

- dimanche 8 avril : *Rassemblement mensuel.*
- dimanche 15 avril : **Ferme en Ferme.**



Mai :

- samedi 5 au samedi 12 : **Terre et Mer au Pays Basque.**
- dimanche 6 mai : *Rassemblement mensuel.*



Juin :

- dimanche 3 juin : *Rassemblement mensuel.*
- dimanche 24 juin : **Sortie Pique-Nique.**



Juillet :

- dimanche 1 juillet : *Rassemblement mensuel.*
- Vendredi 6 samedi 7 et dimanche 8: **Le Mans Classic.**



Août :

- dimanche 5 août : *Rassemblement mensuel.*



Septembre :

- dimanche 2 septembre : *Rassemblement mensuel.*
- vendredi 28 au dimanche 30 : **La Grande Boucle.**



Octobre :

- dimanche 7 octobre : *Rassemblement mensuel.*
- dimanche 21 octobre: **Sortie d'Automne.**
- vendredi 26 samedi 27 dimanche 28 : **Salon Automoto.**



La gazette



Première de l'année 2018

Novembre :

- dimanche 4 novembre : **Rassemblement mensuel.**
- dimanche 25 novembre: **Assemblée Générale.**



Décembre :

- Joyeux Noël et Bonnes fêtes



A Noter

N'oubliez pas les **Rassemblements mensuels**, le premier dimanche de chaque mois de 9h30 à 12h à la boulangerie **Montas**, 23 route de Parthenay à Poitiers, pour un bon moment d'échanges et de convivialité.



Pour vos cadeaux, n'oubliez pas notre boutique.

Retrouvez-nous sur le Web : www.apva86.org

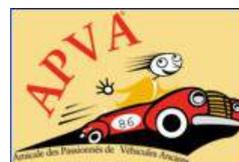
APVA86

Restaurant le Patio
215 route de Paris
86000 Poitiers

Téléphone : 05 49 51 14 94

Télécopie : 09 55 33 53 06

Messagerie : contact@apva86.org



Cette gazette est une réalisation APVA86
tous droits de reproductions réservés.

Ne me jetez pas sur la voie publique